

## Atelier

# « Métiers, fonctions, responsabilités »

vendredi 5 février - atelier d'1h

secrétaire : Aurélie Garin

### Éléments recherchés par les participants :

- savoirs transférables de la maternelle au lycée : recherche d'une mise en pratique des métiers, fonctions et responsabilités au sein d'une classe d'anglais au lycée.
- recherche d'informations plus précise, volonté d'enrichir les fonctions déjà présentes dans la classe (ex : quoi de neuf, bilan de la journée, ...)
- recherche d'une distinction entre les trois termes, quels types de métiers/responsabilités à mettre en classe pour un meilleur apprentissage de l'autonomie des élèves.
- comment s'adapter aux différents cas de classes, dans le cadre de remplacements ? Comment mettre en place un système clair et efficace pour les élèves ?
- besoin de clarification sur la notion de fonction, quelle distinction entre fonction et responsabilité ?

Les métiers attribués au hasard au sein d'une classe ne sont pas des métiers mais des **services**. Ils ne visent pas d'apprentissage des élèves mais bien à rendre service à la classe, aléatoirement. Ils ne sont pas source d'apprentissage, mais peuvent néanmoins contribuer à la sérénité de la classe.

### **Définitions**

- **Responsabilité** : L'élève prend la *responsabilité* de faire quelque chose, pour répondre à un besoin présent à un moment donné dans la classe, il s'engage à le faire de façon efficace et utile. C'est un métier car on se spécifie, on peut garder la responsabilité longtemps et la faire bien.
- **Service** : on rend service à la classe, sans notion de responsabilité ou d'autonomie. On rend service parce qu'on nous le demande, ce n'est pas quelque chose de volontaire. Attribué par l'enseignant ou demandé par l'enfant mais sans idée d'autonomie.
- **Fonction** : ponctuel. C'est un « métier » qui tourne dans la classe, décidé par volontariat. Intérêt pédagogique derrière. Notion de pouvoir de décision, mise en avant : faire le quoi de neuf, être le président du jour...

### **Pourquoi des responsabilités au sein d'une classe ?**

- ça soulage l'enseignant de certaines tâches, déléguer ;
- investir les élèves ;
- valoriser, responsabiliser ;
- développement de l'autonomie : leur faire prendre conscience qu'ils sont maîtres de leur vie, formation citoyenne ;
- proposer, participer à la collectivité : identifier les besoins de la classe pour y répondre ;
- intérêt pédagogique.

### **Mise en place**

\* Les métiers ne sont pas éternels : ils répondent à un besoin présent dans la classe : on peut les abandonner si le besoin n'existe plus, les réintroduire si à nouveau il le faut.

On donne un vrai nom à un métier : « effaceur de tableau » plutôt que « brosse ».

\* Mise en place pendant un moment de regroupement. Recherche des besoins de la classe, réflexion des élèves. Si rien ne ressort, proposer un « kit » de base pour encourager les enfants à réfléchir sur leur environnement de travail et sur les besoins au sein de la classe.

Possibilité de « refuser » un métier à un enfant, de manière justifiée, par les pairs. (ex : distributeur de cahier, nécessité de savoir lire les prénoms : les élèves peuvent le refuser à l'un des leurs en justifiant que l'enfant ne sait pour l'instant pas encore lire) : certains métiers ont donc des « conditions d'accès » justifiées. (ex : aller à la photocopieuse : être de confiance, avoir la bonne ceinture de comportement, etc.)

\* Régulièrement : point à faire sur les métiers en groupe/conseil de classe pour changer/garder un métier. On aborde volontairement les métiers lors de ce regroupement pour faire un état des lieux. Proposition de déroulement :

- Qui veut abandonner son métier ? Pourquoi ?
  - Qui doit être destitué de son métier ? Pourquoi ? Vote pour savoir si l'élève doit être destitué de son métier.
  - Qui veut changer de métier ? Vote pour savoir si on l'accorde.
  - Y'a-t-il de nouveaux besoins et donc de nouveaux métiers à mettre en place ?
- Possibilité de remplaçants généraux (dans le cas d'absences), de suppléants : dépend du fonctionnement de la classe.

\*Président du jour : responsable du bon déroulement de la journée, de l'emploi du temps : on peut aller jusqu'à lui autoriser de couper/interrompre l'enseignant si nécessaire (ex : si l'enseignant ne respecte pas les horaires, temps...)

\*Tout le monde a-t-il un métier ? Réponse en fonction de la sensibilité/envies de chacun. Oui, droit de refuser un métier (en justifiant), non... Autant de réponses que de diversité des pratiques. Il faut des métiers pour tous les goûts, des plus simples aux plus complexes, pour répondre aux besoins de la classe.

Questions de prolongement :

- que faire pour des métiers qui vont en conflit avec la question de responsabilité de l'enseignant ? Comme laisser des élèves partir seuls, utiliser du matériel d'enseignant...
- le métier peut-il être inscrit dans une échelle de sanction et donc retiré en cas de manquement à la règle ?

Bibliographie :

*Apprendre avec les pédagogies coopératives*, Sylvain Connac